



Alger, le 11 avril 2022

## **Communiqué de Presse**

Le Gouverneur de la Banque d'Algérie Mr Rosthom FADLI, en sa qualité du représentant de la circonscription comptant, l'Afghanistan, l'Algérie, le Ghana, l'Iran, la Libye, le Maroc, le Pakistan et la Tunisie au sein du Comité Monétaire et Financier International du Fonds Monétaire International, a tenu une réunion par voie de visioconférence avec Mme Nadia Calviño, présidente du Comité Monétaire et Financier International (IMFC), élue le 3 janvier 2022 et ministre espagnole des affaires économiques et de la transformation digitale. Cette réunion entre dans le cadre de la préparation de la plénière du Comité Monétaire et Financier International, prévue le 21 avril 2022 à Washington DC. en mode hybride et s'inscrit dans l'ordre d'une série d'entrevues que la présidente a entamé avec les membres du Comité, afin de se présenter et partager les points de vues sur la conjoncture économique mondiale et les récents développements géopolitiques et leurs répercussions sur le plan macroéconomique, notamment sur la stabilité financière et les prix des produits de base.



## Repères pour mieux connaître le Comité Monétaire et Financier International :

Le CMFI donne des avis et fait rapport au Conseil des gouverneurs du FMI concernant la surveillance et la gestion du système monétaire et financier international, notamment la manière de réagir aux événements qui risqueraient de perturber le système. Il examine aussi des propositions du Conseil d'administration visant à modifier les Statuts et offre des avis sur toute autre question dont peut le saisir le Conseil des Gouverneurs. Bien qu'il ne dispose pas de pouvoir de décision officiel, le CMFI est devenu dans la pratique un instrument essentiel pour l'orientation stratégique des travaux et des politiques du FMI.

Le CMFI se réunit en général deux fois par an, en septembre ou en octobre lors de l'Assemblée annuelle de la Banque mondiale et du FMI, et en mars ou en avril avant les réunions de printemps. Pour chaque réunion, le Directeur général élabore un projet d'ordre du jour qui est examiné par le Conseil d'administration, approuvé par le président du CMFI et adopté de manière formelle par le Comité pendant sa réunion. À l'issue de ses réunions, le CMFI publie un communiqué qui résume ses vues. Ces communiqués orientent le programme de travail du FMI pendant le semestre qui conduit à l'assemblée ou aux réunions de printemps suivantes. (Source : [www.imf.org](http://www.imf.org))